

# Comptes consolidés 2016



BILAN CONSOLIDE	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
NOTES ANNEXES	7



## 1. BILAN CONSOLIDE

Données en K€	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<b>ACTIF</b>			
Ecarts d'acquisition	5	3 013	3 215
Immobilisations incorporelles	6	2 849	1 532
Immobilisations corporelles	7	12 429	11 091
Immobilisations financières	8	519	561
Titres mis en équivalence	9	3 781	3 309
<b>Actif immobilisé</b>		<b>22 591</b>	<b>19 708</b>
Stocks et encours	10	6 174	5 551
Clients et comptes rattachés	11	3 697	18 724
Autres créances et comptes de régularisation	12	10 172	6 438
Actifs d'impôts différés	13	( )	4 083
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	14	1 940	1 559
<b>Actif circulant</b>		<b>21 983</b>	<b>36 354</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>44 574</b>	<b>56 062</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis		9 051	21 939
Primes d'émission		34 191	37 641
Autres réserves		(17 592)	(37 099)
Résultat de l'exercice		(18 905)	(10 260)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>15</b>	<b>6 745</b>	<b>12 222</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>15</b>	<b>263</b>	<b>434</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>16</b>	<b>3 865</b>	<b>1 861</b>
Emprunts et dettes financières	17	17 506	16 133
Fournisseurs et comptes rattachés		3 993	5 301
Autres dettes et comptes de régularisation	18	12 203	20 111
<b>Dettes</b>		<b>33 701</b>	<b>41 545</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>44 574</b>	<b>56 062</b>

## 2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Données en K€	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	19	6 037	6 504
Autres produits d'exploitation	20	4 271	4 930
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>10 308</b>	<b>11 435</b>
Achats consommés, autres achats et charges externes	21	(12 162)	(16 112)
Impôts et taxes		(287)	(179)
Charges de personnel	22	(5 986)	(4 863)
Autres charges d'exploitation		(475)	(173)
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	(4 615)	(1 318)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(23 525)</b>	<b>(22 645)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(13 218)</b>	<b>(11 211)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	24	<b>(1 080)</b>	<b>(626)</b>
Opérations en commun			
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>(14 298)</b>	<b>(11 837)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	25	<b>(962)</b>	<b>1 764</b>
Impôt sur les résultats	26	(4 083)	( )
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>(19 342)</b>	<b>(10 073)</b>
Quote-part dans les résultats sociétés mises en équivalence		472	(46)
Dotations aux amortissements / Reprises des écarts d'acquisition		(202)	(195)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>(19 072)</b>	<b>(10 314)</b>
Intérêts minoritaires		(168)	(55)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>(18 905)</b>	<b>(10 260)</b>
Résultat net de base par action (en euros)	27	-0,62	-0,53
Résultat net dilué par action (en euros)	27	-0,62	-0,53

### 3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Données en K€	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(19 342)</b>	<b>(10 073)</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions		4 096	1 220
Variation des impôts différés		4 083	
Plus ou moins values de cession		164	(224)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>(10 999)</b>	<b>(9 077)</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>		<b>(1 333)</b>	<b>1 138</b>
<i>Comprend les variations suivantes :</i>			
- Stocks		(624)	(2 199)
- Créances clients		15 027	(255)
- Fournisseurs		(1 309)	(1 225)
- Autres créances / autres dettes		(14 428)	4 817
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>(12 333)</b>	<b>(7 939)</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 714)	(206)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(3 344)	(4 610)
Variation des dettes sur immobilisations		2 663	(1 551)
Emission de prêts		(20)	
Variation des immobilisations financières		62	667
Cession d'immobilisations		178	80
Incidence des variations de périmètre		(35)	(1 234)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(2 210)</b>	<b>(6 854)</b>
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		13 453	11 959
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		127	175
Variation de titres en auto-contrôle		(4)	807
Passage en capitaux propres des boni/mali sur actions propres		(20)	(26)
Emissions d'emprunts bancaires		950	951
Remboursements d'emprunts bancaires		(585)	(339)
Variation des autres dettes financières		1 013	(26)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>14 933</b>	<b>13 501</b>
<b>Variations de trésorerie</b>		<b>391</b>	<b>(1 292)</b>
Trésorerie d'ouverture	14.2	1 549	2 841
Trésorerie de clôture	14.2	1 939	1 549

#### 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Données en K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>CAPITAUX PROPRES au 31/12/14</b>	<b>16 116 875</b>	<b>16 117</b>	<b>31 504</b>	<b>(30 316)</b>	<b>(7 563)</b>	<b>9 742</b>	<b>714</b>
Affectation du résultat de l'exercice ant.				(7 563)	7 563		(55)
Résultat de la période					(10 260)	(10 260)	
Opérations sur le capital	5 821 718	5 822	6 137			11 959	
Variation de périmètre							(225)
Variation des titres en autocontrôle				807		807	
Boni / mali sur autocontrôle				(26)		(26)	
<b>CAPITAUX PROPRES au 31/12/15</b>	<b>21 938 593</b>	<b>21 939</b>	<b>37 641</b>	<b>(37 098)</b>	<b>(10 260)</b>	<b>12 222</b>	<b>434</b>
Affectation du résultat de l'exercice ant.				(10 260)	10 260		
Résultat de la période					(18 905)	(18 905)	(168)
Opérations sur le capital	23 317 021	(12 888)	(3 450)	29 791		13 453	
Variation de périmètre							(3)
Variation des titres en autocontrôle				(4)		(4)	
Boni / mali sur autocontrôle				(20)		(20)	
<b>CAPITAUX PROPRES au 31/12/16</b>	<b>45 255 614</b>	<b>9 051</b>	<b>34 191</b>	<b>(17 592)</b>	<b>(18 905)</b>	<b>6 745</b>	<b>263</b>

## 5. NOTES ANNEXES

<b>Note 1. INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>8</b>	15.2. Evolution du capital social	26
1.1. Présentation du groupe	8	15.3. Intérêts minoritaires	27
1.2. Faits marquants de l'exercice	8	<b>Note 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>28</b>
1.3. Perspectives d'avenir	10	<b>Note 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>29</b>
<b>Note 2. PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>10</b>	17.1. Analyse des emprunts et dettes financières	29
2.1. Référentiel comptable appliqué	10	17.2. Echancier des dettes financières	30
2.2. Bases de préparation	10	<b>Note 18. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE</b>	
2.3. Date de clôture	10	<b>REGULARISATION</b>	<b>30</b>
2.4. Changement de méthodes comptables	11	18.1. Analyse des dettes d'exploitation	30
2.5. Changement d'estimation	11	18.2. Echancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation	30
<b>Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT</b>		<b>Note 19. CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>31</b>
<b>CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE</b>		<b>Note 20. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>32</b>
<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>11</b>	<b>Note 21. ACHATS CONSOMMES, AUTRES ACHATS ET</b>	
3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation	11	<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>32</b>
3.2. Risques fiscaux	11	<b>Note 22. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>33</b>
3.3. Risques sur les litiges	12	22.1. Effectifs	33
<b>Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>12</b>	22.2. Charges de personnel	33
4.1. Principes de consolidation	12	<b>Note 23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX</b>	
4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention directe)	16	<b>PROVISIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>34</b>
4.3. Périmètre de consolidation	16	<b>Note 24. RESULTAT FINANCIER</b>	<b>34</b>
4.4. Evolution du périmètre de consolidation	17	<b>Note 25. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>35</b>
<b>Note 5. ECARTS D'ACQUISITION</b>	<b>17</b>	<b>Note 26. IMPOT SUR LES RESULTATS</b>	<b>35</b>
5.1. Variations des écarts d'acquisition	17	26.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats	35
5.2. Test de dépréciation	18	26.2. Preuve d'impôt	36
<b>Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>18</b>	<b>Note 27. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR</b>	
<b>Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>19</b>	<b>ACTION</b>	<b>36</b>
<b>Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>20</b>	<b>Note 28. INFORMATION SECTORIELLE</b>	<b>36</b>
<b>Note 9. TITRES MIS EN EQUIVALENCE</b>	<b>21</b>	<b>Note 29. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET</b>	
<b>Note 10. STOCKS ET ENCOURS</b>	<b>21</b>	<b>D'ADMINISTRATION</b>	<b>37</b>
<b>Note 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>22</b>	<b>Note 30. ENTREPRISES LIEES</b>	<b>37</b>
11.1. Analyse des clients et comptes rattachés	22	<b>Note 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>37</b>
11.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés	22	31.1. Engagement donnés	37
<b>Note 12. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE</b>		31.2. Engagements reçus	38
<b>REGULARISATION</b>	<b>23</b>	<b>Note 32. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>38</b>
12.1. Analyse des autres créances et comptes de régularisation	23	<b>Note 33. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</b>	<b>38</b>
12.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de régularisation	23		
<b>Note 13. IMPOTS DIFFERES</b>	<b>24</b>		
<b>Note 14. TRESORERIE</b>	<b>24</b>		
14.1. Analyse de la trésorerie du bilan	25		
14.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie	25		
<b>Note 15. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS</b>			
<b>MINORITAIRES</b>	<b>25</b>		
15.1. Ventilation de l'actionnariat au 31/12/16	25		

## Note 1. INFORMATIONS GENERALES

---

### 1.1. Présentation du groupe

Le groupe GAUSSIN SA est spécialisé dans l'audit des process de manutention et la réalisation de systèmes sur roues pour la mise en place et le transport de charges lourdes, volumineuses ou délicates. Avec plus de 50 000 véhicules de manutention à travers le monde, le groupe GAUSSIN SA bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : l'Energie, le Transport, l'Environnement et les Matières Premières.

Fondé en 1880, le Groupe Gaussin Manugistique est historiquement spécialisé sur les remorques industrielles non motorisées.

A partir de 1970, le Groupe s'est diversifié sur le secteur de la conteneurisation, en axant son développement sur la manutention de marchandises et d'objets lourds difficiles à transporter.

Basé en Franche-Comté, le Groupe se développe à l'international, notamment sur les activités portuaires, en proposant à ses clients des produits brevetés, au rang desquels :

- l'ATT (Automotive Terminal Trailer) : un véhicule portuaire dédié spécifiquement à la manipulation (transport/déchargement) des conteneurs,
- l'AIV (Automotive Intelligent Vehicle) : véhicule portuaire similaire à l'ATT, mais autoguidé,
- l'ATT Lift et l'AIV Lift : Le système Lift permet le levage des containers transportés afin de les empiler / déempiler d'une docking station, au moyen d'un système de guidage automatique,
- les docking stations, (système fixe de « rails » entre lesquels l'ATT ou l'AIV vient empiler ou retirer des containers grâce au système « lift ») dotés d'une motorisation innovante, le Power Pack (module amovible et interchangeable comprenant le moteur et la source d'énergie).

Au cours des dernières années, le Groupe a complété son offre, en développant en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (« CEA »), un système de motorisation modulable reposant sur des batteries interchangeables fonctionnant soit à l'électricité, soit à l'hydrogène, ainsi qu'un véhicule autonome.

Les investissements en R&D ont permis au Groupe Gaussin de proposer aujourd'hui des solutions globales de manutention.

GAUSSIN SA est coté sur Alternext d'Euronext à Paris depuis le 16/06/10. Les actions GAUSSIN SA sont cotées, depuis le 20/07/12, sur le groupe de cotation E2 (Offre au public), depuis l'obtention du Visa AMF n° 12-360 en date du 17/07/12 sur le Prospectus.

### 1.2. Faits marquants de l'exercice

#### Lancement de la nouvelle ligne d'assemblage de Power Packs

Le Groupe GAUSSIN a officiellement inauguré le 15/11/16 sa nouvelle ligne d'assemblage de Power Packs. Avec un outil industriel désormais opérationnel, le Groupe est en mesure d'honorer les commandes reçues. Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, 25 Power Packs ont été fabriqués ainsi que les premiers véhicules ATT FULL ELEC.

Handicapé par un retard proche de 3 ans dans la mise au point du programme avec le Commissariat à l'Energie Atomique, le Groupe n'a pas été en mesure de livrer les véhicules électriques commandés par ses clients dans les délais.

#### Lancement de nouveaux véhicules

En mars 2016, le Groupe a lancé l'ACT (Automated Coils Transporter), un véhicule tout électrique dédié à la manutention de bobines. Entièrement automatisé, l'ACT a été développé par Gaussin SA.

En octobre 2016, le Groupe a lancé l'AAT (Autonomous Airport Transporter), un véhicule autonome tout électrique dédié à la manutention de conteneurs cargo dans le domaine aéroportuaire.



En novembre 2016, le groupe a lancé la nouvelle version de l'ATM FULL ELEC (Automotive Trailor Mover), un véhicule dessiné pour tracter des semi-remorques de 38 T à 20Km/h, sans nuisance sonore, ni pollution, ni permis de conduire. Les batteries de l'ATM FULL ELEC développent une puissance de 120 à 240 KW/h permettant une autonomie de 4 à 8 heures.

En décembre 2016, le Groupe a lancé l'ACM (Autonomous Container Mover), un véhicule autonome qui combine trois fonctions pour la manutention des containers en zone industrielle. L'ACM peut évoluer en totale autonomie, sans pilote en extérieur, en intérieur et en milieu encombré grâce à sa hauteur dimensionnée pour être compatible avec les hauteurs moyennes des entrepôts industriels et son rayon de braquage réduit.

#### Signature d'un contrat de licence de brevets et de logiciels

Le Groupe a signé un contrat de licence de brevets et de logiciels incluant la communication de savoir-faire entre la société BATTERIE MOBILE, filiale du groupe, et le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Par ce contrat, le CEA concède à BATTERIE MOBILE :

- une licence exclusive portant sur ses connaissances nouvelles (brevets, logiciels, et savoir-faire) développées dans le cadre de l'accord de collaboration conclu entre le CEA et BATTERIE MOBILE depuis 2012,
- une licence non exclusive sur certaines de ses connaissances antérieures et ce, en vue de permettre la fabrication et la vente des POWER PACKSS batteries LI-ion, de systèmes hybrides Pile à combustible, du système de gestion associé dit BMS (batterie management systems) et de calculateurs visant à assurer la navigation autonome et l'accostage automatique des véhicules.

Parallèlement, pour assurer la fabrication, la commercialisation et/ou la maintenance de produits intégrant les brevets dont BATTERIE MOBILE est titulaire ou licenciée, et le savoir-faire développé ou obtenu par BATTERIE MOBILE dans le cadre de ses activités, la société GAUSSIN SA a manifesté le souhait de disposer d'une licence portant sur l'ensemble de ces éléments.

La société BATTERIE MOBILE a donc concédé une licence d'utilisation non exclusive à la société GAUSSIN pour lui permettre de fabriquer et de vendre, développer, utiliser, perfectionner, distribuer et faire distribuer dans tous les pays, notamment des produits électriques.

#### Démarrage du projet « VASCO »

Le Groupe a démarré, à l'occasion de l'appel à projet de R&D structurant pour la compétitivité (PSPC) et en tant que chef de file d'un consortium, le projet « VASCO » (Véhicule Automatisé Supervisé pour Conteneur) dans le cadre du programme Investissement d'Avenir : il vise à développer une technologie 100% automatisé avec guidage sans infrastructure pour le transfert de conteneurs. Dans le cadre de ce projet, le Groupe s'est vu attribuer par le Commissariat Général à l'investissement, une avance remboursable de 5,5 M€ d'euros et une subvention de 0,3 M€. Les autres participants au consortium sont BA SYSTEMES qui s'est vu attribuer 2,1 M€, l'Ecole Centrale de Nantes (0,3 M€) et l'Université de Lille 1 (0,6 M€), soit une enveloppe globale de 8,8 M€ pour le projet.

#### Emission d'obligations convertibles (OCABSA) :

Le 13/07/16, le Groupe a signé un contrat avec Atlas Alpha Yield Fund et Atlas Capital Markets pour deux émissions réservées, à parts égales, d'un montant total de 10 M€ pour 10 000 obligations convertibles en actions auxquelles sont attachées 5 000 000 bons de souscription d'actions immédiatement détachables. Sur l'exercice 2016, 7 050 obligations ont été converties en 15 807 058 actions et le groupe a encaissé 8 M€.

#### Point sur la joint-venture et la licence signée avec PT TERMINAL TELUK LAMONG - PELINDO

La société GAUSSIN avait conclu en 2014, la vente d'une licence avec la société PT TERMINAL TELUK LAMONG - PELINDO pour lui conférer le droit de vendre des véhicules ATT Gaussin sur le territoire Indonésien. Etant donné la restructuration dans laquelle le groupe TELUK LAMONG est engagé et les mutations des principaux interlocuteurs du Groupe, il est devenu impossible de créer la joint-venture. De fait, le conseil d'administration de Gaussin a autorisé l'annulation de la vente en décembre 2016. Ceci n'a pas d'impact sur le résultat du groupe, la vente ayant été enregistrée en 2014 en produit constaté d'avance.

L'opérateur Pelindo étant un acteur très important sur le marché indonésien, le Groupe espère des commandes très importantes dans le futur (potentiel de commandes d'environ 123 M€ selon le bureau Véritas).

### 1.3. Perspectives d'avenir

Le partenariat conclu avec la société BLYDD concernant la commercialisation du véhicule ATM va commencer à porter ses fruits en 2017. Ce véhicule a été en test chez plusieurs grands opérateurs dans le domaine de la logistique et les retours des utilisateurs sont très positifs.

En mars 2016, le groupe a lancé officiellement le véhicule ACT, véhicule porte bobine AGV FULL ELEC. Ce véhicule embarque les logiciels et les systèmes complets de guidage physique pour l'automatisation des déplacements. Le système embarqué AGV MANAGER permet de visualiser sur un écran de contrôle en temps réel l'ensemble des flux. Il est programmé pour exécuter des missions spécifiques ou encore assurer les systèmes anticollision des véhicules, choisir les routes les plus courtes, définir les priorités aux croisements de véhicules. Ce véhicule est déjà en production chez un client et le groupe envisage de développer cette gamme de véhicules autonomes dans les prochaines années.

En novembre 2016, le Groupe a officiellement inauguré la nouvelle ligne d'assemblage de POWER PACKS installée sur le site de son siège à Héricourt. Avec ce nouvel équipement industriel, le groupe GAUSSIN est en mesure de produire une centaine de POWER PACKS par an.

Le groupe développe actuellement des véhicules portuaires autonomes, dotés de POWER PACKS FULL ELEC pour un opérateur basé en Asie.

Sur 2017, le groupe a lancé une réduction de ses charges de structure afin de retrouver un compte de résultat proche de l'équilibre.

## Note 2. PRINCIPES COMPTABLES

---

### 2.1. Référentiel comptable appliqué

Les principes d'élaboration des comptes consolidés de GAUSSIN SA sont conformes au Code de Commerce (articles L233-16 à L233-28 et R233-3 à R233-16) et au règlement du Conseil de la Réglementation comptable (règlement CRC 99-02).

Les comptes consolidés comprennent ceux de GAUSSIN SA ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.3. Périmètre de consolidation.

Bien que le groupe GAUSSIN SA n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R233-16 du code de commerce (total du bilan : 24 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 48 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés), il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext.

### 2.2. Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros, sauf indication différente, et sont arrondis au millier le plus proche.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés. Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

### 2.3. Date de clôture

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31/12/16.

Toutes les sociétés ont leur exercice social qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et se clôture le 31 décembre.

Les comptes comparatifs sont les comptes annuels au 31/12/15.

## 2.4. Changement de méthodes comptables

Le Groupe a modifié la méthode d'évaluation des stocks de matières premières : évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré » (CUMP) lors des exercices précédents, ils sont désormais évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO). Ce changement de méthode n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.

## 2.5. Changement d'estimation

Le Groupe a décidé de déprécier à 100% les stocks sans rotation depuis plus de 2 ans. L'impact de ce changement d'estimation sur le résultat net de l'exercice est de -368 K€.

## Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

---

Au sein du groupe, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA.

### 3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation

Dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/15, nous indiquons que, sur la base d'une situation de trésorerie du groupe à fin décembre 2015 de 1,5 M€, sans recours au financement externe, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes au 31/12/15, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

L'activité en 2016 a été consommatrice de trésorerie à hauteur de 12,3 M€, et les opérations d'investissements à hauteur de 2,2 M€. Ces besoins de trésorerie ont été financés par le recours à des financements externes, notamment :

- une augmentation de capital de 7,5 M€ en mars 2016,
- un emprunt obligataire sous forme d'OCABSA d'une valeur totale de 10 M€, dont 8 M€ encaissés sur l'exercice 2016.

Compte tenu des remboursements d'emprunts et des frais financiers, la trésorerie du Groupe s'élève à 1,9 M€ au 31/12/16.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le Groupe a obtenu de nouveaux financements :

- En janvier 2017, encaissement de 2 M€, correspondant à la dernière tranche de l'emprunt obligataire convertible de 10 M€ ;
- En mars 2017, encaissement de 2,3 M€, correspondant au 2<sup>ème</sup> versement de l'aide accordée par le Commissariat Général à l'investissement dans le cadre du projet VASCO.

Au cours de l'année 2017, le groupe devra nécessairement faire appel à de nouveaux financements externes afin de poursuivre les investissements nécessaires à la finalisation des technologies en cours de développement et de pouvoir honorer son carnet de commandes.

Les comptes du Groupe sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation. Dans l'éventualité où de nouveaux financements externes ne seraient pas réalisés avant fin 2017, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

### 3.2. Risques fiscaux

#### 3.2.1. Gaussin et Event

En 2013, les sociétés GAUSSIN SA et EVENT, intégrées fiscalement, ont fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011. Suite à ce contrôle dont les conclusions ont été contestées, une provision de 149 K€ a été comptabilisée lors des exercices précédents. Seul un redressement de 92 K€ lié au rejet des amortissements des brevets n'a

pas été provisionné. Le Tribunal Administratif de Besançon a donné raison à la société et a fait droit à sa demande de restitution de la somme de 93 K€ au titre du crédit d'impôt recherche de l'année 2011.

### 3.2.2. Batterie Mobile

En 2014, la société BATTERIE MOBILE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 12/04/12 au 31/12/13. L'administration fiscale a constaté :

- que certaines dépenses refacturées par le CEA dans le cadre du projet TECSUP n'étaient pas éligibles au CIR ;
- que le CEA avait intégré la fourniture de châssis ATT dans sa facturation, alors que ces dépenses ne sont pas éligibles au CIR.

Le redressement porte sur une somme de 1 447 K€ majorées des pénalités de retard de 1 157 K€. La société qui a constaté en 2015 une provision de 2 281 K€ afin de couvrir l'ensemble de ses risques fiscaux, entend néanmoins contester ces rectifications. Un nouveau contrôle fiscal portant sur l'exercice 2015 est actuellement en cours.

### 3.3. Risques sur les litiges

La société GAUSSIN a reçu le 07 /10/16 une assignation devant le tribunal de commerce suite à la requête d'un client qui reproche à la société GAUSSIN le non fonctionnement des véhicules livrés en 2015. Auparavant, la société GAUSSIN a assigné, le 11/07/16, en référé ce même client afin d'obtenir le règlement de sa facture de 176 K€.

Néanmoins, la société a déprécié à 100 % la créance sur ce client, à hauteur de 176 K€ et a constaté une provision pour risque exceptionnel de 477 K€. La société GAUSSIN n'a provisionné ni la demande du client d'obtenir le remboursement de 1 582 K€ HT en contrepartie de la restitution du matériel livré, ni le versement d'éventuels dommages et intérêts.

## Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

---

### 4.1. Principes de consolidation

#### 4.1.1. Intégration globale

Sont consolidées par intégration globale toutes les sociétés sur lesquelles GAUSSIN SA exerce un contrôle exclusif. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement. La répartition des capitaux propres et du résultat des entreprises intégrées globalement est opérée sur la base du pourcentage d'intérêts de l'entreprise consolidante dans ces entreprises.

Les principales sociétés consolidées par intégration globale sont les suivantes :

#### EVENT

Cette société est dédiée à l'innovation, à la recherche et développement. Elle détient la plupart des brevets déposés par le Groupe. Elle a pour mission d' :

- identifier les besoins et les attentes de secteurs industriels à fort potentiel de volumes,
- identifier au sein des équipements déjà développés par le Groupe et de son portefeuille de propriétés intellectuelles, les actifs susceptibles de répondre aux marchés identifiés, et surtout à même de passer d'une phase de prototypage à celle d'une industrialisation en grandes séries.

#### LEADERLEASE

Cette société est spécialisée dans la gestion du parc foncier du Groupe. A ce titre, elle détient les filiales SCI HALL 7, SCI

HALL 8 et SCI HALL 9Bis, elles-mêmes propriétaires des bâtiments industriels à Héricourt. Elle détient aussi la SCI LA CLAICHIERE ainsi que la SCI LES GRANDS VERGERS qui a acheté un nouveau terrain en 2014 à Héricourt situé « aux Guinnottes ». Des travaux d'aménagement de ce terrain ont commencé en 2015 pour y construire un site de test, utilisé notamment pour la commande de 2 AGV pour l'opérateur portuaire PSA Singapour.

Cette société a pour objectif de proposer à la location les produits construits par le Groupe.

#### DOCK IT PORT EQUIPMENT

Anciennement dénommée GAUSSIN ASIA, c'est une société de droit singapourien, dont l'objet est de prendre en charge le développement commercial des produits GAUSSIN en Asie.

### 4.1.2. Intégration proportionnelle

Sont consolidées par intégration proportionnelle toutes les sociétés sur lesquelles GAUSSIN SA exerce un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés dans les conditions définies aux paragraphes 281 et 293 du règlement CRC 99-02.

Est intégrée dans les comptes de l'entreprise consolidante, la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels.

Les principales sociétés consolidées par intégration proportionnelle sont les suivantes :

#### BATTERIE MOBILE

Cette société développe des solutions de motorisation dites « POWER PACKS » hybrides, hydrogènes et électriques ainsi qu'un système de navigation de véhicule sans pilote, en partenariat avec le CEA.

Batterie Mobile détient :

- des brevets dans le domaine du véhicule portuaire autonome et dans des procédés de chargements et de déchargements de conteneurs,
- un savoir-faire, notamment, dans le logiciel de navigation, le transfert d'énergie sans contact et dans le stockage de haute énergie.

Sur l'exercice 2016, Batterie Mobile a concédé une licence d'utilisation non exclusive à la société GAUSSIN. Celle-ci lui permettra de fabriquer, vendre, développer, utiliser, perfectionner, distribuer et faire distribuer dans tous les pays, des produits électriques notamment.

Batterie Mobile est détenue à hauteur de 49 % par la société EVENT, filiale à 100% de GAUSSIN SA et à hauteur de 51% par la société MILESTONE FACTORY, société de droit suisse (hors groupe). Les statuts de Batterie Mobile prévoyant que l'ensemble des décisions soient prises d'un commun accord entre Milestone Factory et Event et en l'absence de tout autre document contractuel entre les parties, Batterie Mobile fait l'objet d'une intégration proportionnelle depuis le 31/12/12.

Les états financiers synthétiques de BATTERIE MOBILE sont les suivants au 31/12/16 :

Bilan au 31/12/2016 (K€)			
ACTIF		PASSIF	
		Capitaux propres	67
Capital souscrit non appelé	500	(Dont résultat de l'exercice)	(633)
Actif immobilisé	7 288	Provisions pour risques et charges	2 431
Créances clients	5 883	Dettes financières	1 880
Autres créances	2 669	Dettes fournisseurs	752
Disponibilités	200	Autres dettes	11 410
<b>TOTAUX</b>	<b>16 540</b>		<b>16 540</b>

Compte de résultat (K€)	31/12/2016
Chiffre d'affaires	617
Autres produits d'exploitation	602
Sous traitance R&D	(1 101)
<b>Marge brute</b>	<b>117</b>
Autres achats et charges externes	(630)
Charges de personnel	(743)
Dotations aux amortissements	(1 420)
Dotations aux provisions	(150)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(2 825)</b>
Résultat financier	(147)
Cession de licence à GAUSSIN (note 1.2)	2 100
Autres éléments du résultat exceptionnel	(204)
Crédit d'impôt recherche	443
<b>Résultat net</b>	<b>(633)</b>

#### PORT AUTOMATION SYSTEMS (PAS)

Cette société, créée le 03/04/15, est détenue à 60% par GAUSSIN SA et à 40% par RISE BA (hors groupe). RISE BA est le leader français de la manutention et du stockage par chariots automatiques. La société PAS développera des solutions afin d'automatiser les véhicules produits par le Groupe (AIV).

Le comité stratégique de PAS est composé du Président de la société GAUSSIN SA et du Président de la société RISE BA, dont le rôle est de décider d'un commun accord des orientations stratégiques et plus généralement, de valider les engagements budgétaires et le business plan. La société PAS est donc consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les états financiers synthétiques de PAS sont les suivants au 31/12/2016 :

Bilan au 31/12/2016 (K€)			
ACTIF		PASSIF	
		Capitaux propres	376
Capital souscrit non appelé	500	(Dont résultat de l'exercice)	(303)
Actif immobilisé		Provisions pour risques et charges	
Créances clients	16	Dettes financières	
Autres créances	48	Dettes fournisseurs	184
Disponibilités		Autres dettes	3
<b>TOTAUX</b>	<b>563</b>		<b>563</b>

Compte de résultat (K€)	31/12/2016
Chiffre d'affaires	13
Autres produits d'exploitation	
Sous traitance R&D	(307)
<b>Marge brute</b>	<b>(294)</b>
Autres achats et charges externes	(9)
Charges de personnel	
Dépréciations	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(303)</b>
Résultat financier	
Résultat exceptionnel	
Impôt sur les bénéfices	
<b>Résultat net</b>	<b>(303)</b>

#### 4.1.3. Mise en équivalence

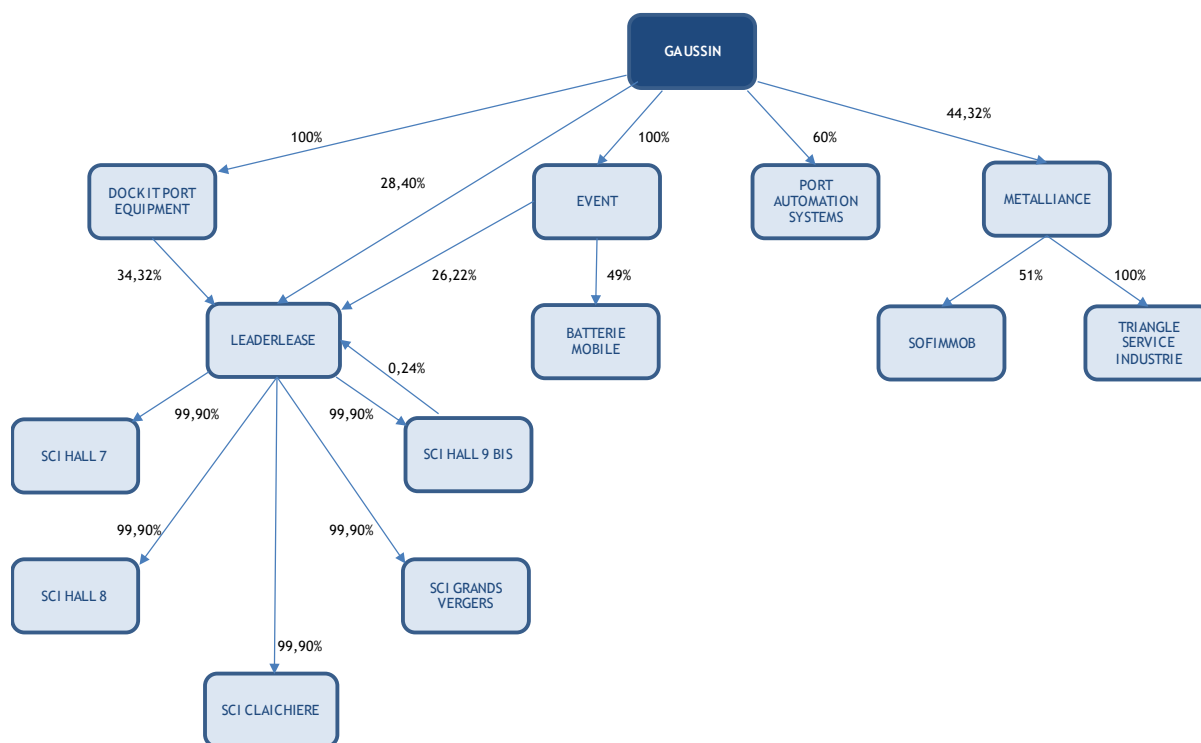
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

**METALLIANCE** est la principale société mise en équivalence.

Cette société détient 100% des titres de la société TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE et 51% des titres de la société SOFIMMOB. Ces deux filiales sont intégrées globalement dans le palier Métalliance.

Ce sous-groupe est principalement spécialisé dans l'étude et la réalisation d'équipements de manutention. Ses domaines de compétence sont la fabrication de matériels pour le contrôle de véhicules, de matériels pour travaux publics, notamment les équipements pour travaux souterrains et travaux routiers ainsi que la réalisation de composants et ensembles mécanosoudés.

## 4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention directe)



## 4.3. Périmètre de consolidation

Raison sociale	Méthode	% d'intérêt 31/12/2016	% d'intérêt 31/12/2015	Siège social
SA GAUSSIN		société mère		11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
BATTERIE MOBILE	IP	49,00	49,00	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
SAS EVENT	IG	100,00	100,00	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
LEADERLEASE	IG	89,16	89,07	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 7	IG	89,07	88,98	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 8	IG	89,07	88,98	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 9 Bis	IG	89,07	88,98	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI CLAICHERES	IG	89,07	88,98	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI DES GRANDS VERGERS	IG	89,07	88,98	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
DOCK IT PORT EQUIPMENT	IG	100,00	100,00	Singapour
PORT AUTOMATION SYSTEMS	IP	60,00	60,00	11 Rue du 47 <sup>ème</sup> d'artillerie, 70400 HERICOURT
SA METALLIANCE	ME	44,32	44,32	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	ME	44,32	44,32	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER
SOFIMMOB	ME	22,60	22,60	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

ME : Mise en équivalence



#### 4.4. Evolution du périmètre de consolidation

Les différentes opérations d'achats / ventes sur les titres Leaderlease ont conduit à une augmentation du pourcentage de détention de 0,09% et à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle de 31 K€.

### Note 5. ECARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale de ses actifs et passifs identifiés à la date de prise de contrôle.

Suite à l'application du règlement ANC n° 2015-07 du 23/11/15, les écarts d'acquisition positifs inscrits à l'actif immobilisé ne font désormais plus l'objet d'un amortissement systématique selon un plan préalablement défini, pour les exercices ouverts à compter du 01/01/16. Ainsi, les écarts d'acquisition qui seront constatés ultérieurement feront l'objet d'une analyse pour déterminer si leur durée d'utilisation est limitée ou non et s'ils devront faire l'objet d'un amortissement ou d'une dépréciation éventuelle.

En ce qui concerne les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice précédent, le groupe continue à les amortir sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée, soit sur une durée maximale de 20 ans.

Les écarts d'acquisition sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

#### 5.1. Variations des écarts d'acquisition

Données en K€	31/12/15	Augmentation	Diminution	31/12/16
METALLIANCE	1 365			1 365
LEADERLEASE	2 556			2 556
DOCK IT PORT EQUIPMENT	118			118
<b>Ecarts d'acquisition bruts</b>	<b>4 038</b>			<b>4 038</b>

Données en K€	31/12/15	Dotation	Diminution	31/12/16
METALLIANCE	(546)	(68)		(614)
LEADERLEASE	(242)	(128)	( )	(370)
DOCK IT PORT EQUIPMENT	(35)	(6)		(41)
<b>Dépréciations / écarts d'acquisition</b>	<b>(823)</b>	<b>(202)</b>	<b>( )</b>	<b>(1 025)</b>

Données en K€	31/12/15			31/12/16
METALLIANCE	819			750
LEADERLEASE	2 314			2 186
DOCK IT PORT EQUIPMENT	82			76
<b>Ecarts d'acquisition nets</b>	<b>3 215</b>			<b>3 013</b>

## 5.2. Test de dépréciation

Le Groupe a fait appel à un expert indépendant pour évaluer la valeur d'entreprise de LEADERLEASE (avant endettement).

Cette valeur a été déterminée en fonction :

- des flux de trésorerie futurs actualisés sur 10 ans attendus sur le contrat de location de matériel, selon une approche par les DCF (Discounted Cash Flow),
- en valorisant les biens immobiliers selon la méthode de la valeur locative (pour les biens anciens) et selon la méthode des coûts historiques (pour les biens plus récents),
- en valorisant les économies fiscales liées aux déficits reportables.

Sur la base de ces estimations, l'écart d'acquisition lié à LEADERLEASE n'a pas été déprécié.

## Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Frais de recherche-développement : 5 ans
- Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (durée moyenne de 10 ans)
- Autres concessions et licences : 3 à 5 ans

### Frais de recherche et développement

L'activité de recherche et développement est assurée par la société EVENT, filiale à 99,99% de GAUSSIN SA.

La société BATTERIE MOBILE, détenue à hauteur de 49 % par la société EVENT, a pour objet de développer en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) un concept de motorisation hybride du véhicule portuaire ATT.

La vocation d'EVENT et de BATTERIE MOBILE est de créer pour le Groupe GAUSSIN les innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive. Le Groupe active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Les variations des immobilisations incorporelles sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/15	Augmentation	Diminution	Autres variations (3)	31/12/16
Frais de recherche et développement	1 007			502	1 509
Concessions, brevets et droits similaires (1)	408	1 082		60	1 550
Fonds commercial	1				1
Immobilisations incorporelles en cours (2)	1 247	632		(606)	1 273
<b>Immobilisations incorporelles brutes (3)</b>	<b>2 663</b>	<b>1 714</b>		<b>(44)</b>	<b>4 334</b>
Amortissements des frais de développement	(767)	(111)			(877)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(364)	(243)			(607)
<b>Amortissements / immobilisations incorporelles</b>	<b>(1 131)</b>	<b>(354)</b>			<b>(1 484)</b>
Frais de recherche et développement	240				632
Concessions, brevets et droits similaires	44				943
Fonds commercial	1				1
Immobilisations incorporelles en cours (2)	1 247				1 273
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1 532</b>				<b>2 849</b>

- (1) Les investissements comprennent 1 071 K€ liés à la cession de licence de BATTERIE MOBILE à GAUSSIN SA (voir note 1.2). Ce montant correspond à l'investissement réalisé par GAUSSIN (2 100 K€) minoré de l'élimination de la plus-value interne limitée au pourcentage d'intérêt de BATTERIE MOBILE (49 % x 2 100 K€).
- (2) Les immobilisations incorporelles en cours correspondent au développement :
  - du projet VASCO (624 K€),
  - du Power Pack hydrogène avec le CEA (598 K€),
  - d'une climatisation électrique (51 K€).
- (3) Le solde des autres variations correspond à un reclassement en immobilisations corporelles.

## Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité, suivant le mode linéaire.

En l'absence de décomposition :

- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Prototype : entre 3 et 5 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

### *Comptabilisation des contrats de location-financement*

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

Les variations des immobilisations corporelles sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/15	Augmentation	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations (2)	31/12/16
Terrains	2 886	33		61	2 980
Constructions	3 144	56			3 200
Matériel & outillage (1)	3 868	1 536	(172)	2 602	7 835
Autres immobilisations corporelles	1 591	786	(143)	1	2 234
Immobilisations corporelles en cours	2 318	933	(73)	(2 621)	557
<b>Immobilisations corporelles brutes (2)</b>	<b>13 807</b>	<b>3 344</b>	<b>(388)</b>	<b>44</b>	<b>16 807</b>
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(163)	(201)			(364)
Amortissements des constructions	(1 364)	(194)			(1 558)
Amortissements du matériel & outillage	(404)	(1 157)	16		(1 545)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(786)	(186)	61		(911)
<b>Amort. / immobilisations corporelles</b>	<b>(2 717)</b>	<b>(1 738)</b>	<b>77</b>		<b>(4 378)</b>
Terrains	2 723				2 617
Constructions	1 780				1 642
Constructions sur sol d'autrui					
Matériel & outillage (3)	3 464				6 290
Autres immobilisations corporelles	805				1 324
Immobilisations corporelles en cours (4)	2 318				557
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>11 091</b>				<b>12 429</b>

(1) Les investissements en matériel et outillage comprennent à hauteur de 1 323 K€ la quote-part résiduelle des achats de véhicules AIV et tables élévatrices de GAUSSIN à BATTERIE MOBILE (intégrée proportionnellement à 49%).

(2) Le solde des autres variations correspond à un reclassement d'immobilisations incorporelles.

(3) Le poste « Matériel et outillage » comprend les prototypes suivants :

- ATT : 1 498 K€
- AIV : 2 419 K€
- Power Packs : 899 K€
- ATM : 659 K€
- Docking stations : 75 K€

(4) Le poste « Immobilisations corporelles en cours » comprend les prototypes suivants :

- Prototypes liés au projet VASCO : 403 K€
- ATT : 136 K€

## Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- l'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- des perspectives de rentabilité future,
- de l'intérêt stratégique que représente la participation.

### Autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Les variations des immobilisations financières sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/15	Augm.	Diminution	Autres variations	31/12/16
Titres immobilisés	3				3
Prêts (1)	413	20	(7)		427
Autres immobilisations financières	150	2	(57)		94
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>566</b>	<b>22</b>	<b>(64)</b>		<b>524</b>
/ Titres immobilisés					
/ Prêts					
/ Autres immobilisations financières	(5)				(5)
<b>Dépréciations / immobilisations financières</b>	<b>(5)</b>				<b>(5)</b>
Titres immobilisés	3				3
Prêts (1)	413				427
Autres immobilisations financières	144				89
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>561</b>				<b>519</b>

- (1) GAUSSIN SA a signé un accord de distribution des produits GAUSSIN sur le territoire allemand avec la société Containerhandling Equipment Solutions (CES) GmbH et lui a octroyé un prêt de 400 K€ au taux de 5% afin de l'aider à financer la mise en place de cet accord.

## Note 9. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les valeurs comptables des titres mis en équivalence sont revus à chaque clôture en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité attendue afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des titres mis en équivalence excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Le poste Titres mis en équivalence correspond au sous-groupe Métalliance détenu à 44,32%. Les comptes sociaux de Métalliance font apparaître des capitaux propres s'élevant à 8 904 K€ (8 011 K€ au 31/12/15), incluant un résultat net annuel de 893 K€ (-116 K€ au 31/12/15), pour un chiffre d'affaires de 23 368 K€ (19 603 K€ au 31/12/15). La variation du poste est uniquement liée au résultat annuel du sous-groupe Métalliance.

## Note 10. STOCKS ET ENCOURS

Le Groupe a modifié la méthode d'évaluation des stocks de matières premières : évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré » (CUMP) lors des exercices précédents, ils sont désormais évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Les en cours de biens et les produits finis sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client. Pour chaque affaire, les coûts des approvisionnements et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée. Les stocks de matières premières sans rotation depuis plus de 2 ans sont dépréciés à 100%.

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements (1)	3 874	3 969
En-cours de biens (2)	906	1 160
Produits intermédiaires finis (3)	2 366	950
<b>Stocks et en-cours bruts</b>	<b>7 146</b>	<b>6 080</b>
Dépréciations / Stocks M, fournitures et aut. Approv. (4)	(803)	(405)
Dépréciations / en-cours de biens		
Dépréciations / produits intermédiaires finis	(169)	(124)
<b>Dépréciations / stocks et en-cours</b>	<b>(972)</b>	<b>(529)</b>
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	3 070	3 564
En-cours de biens	906	1 160
Produits intermédiaires finis	2 197	826
<b>Stocks et en-cours nets</b>	<b>6 174</b>	<b>5 551</b>

- (1) Le stock de matières premières intègre notamment des batteries pour 869 K€ afin d'assurer la fabrication des futurs POWER PACKS FULL ELEC.
- (2) Les encours de biens correspondent à des POWER PACKS FULL ELEC.
- (3) Au 31/12/16, les stocks de produits finis correspondent à des produits destinés à l'activité MTO à hauteur de 1 082 K€ (1 037 K€ net) et à des produits destinés à l'activité portuaire à hauteur de 1 284 K€ (1 160 K€ net).
- (4) Le groupe a décidé de déprécier à 100% les stocks de matières premières sans rotation depuis plus de deux ans. Ce changement d'estimation a généré une provision complémentaire sur l'exercice de 368 K€.

## Note 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 11.1. Analyse des clients et comptes rattachés

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés est de 4 192 K€ (19 163 K€ au 31/12/15). Ce poste est déprécié à hauteur de 495 K€ (439 K€ au 31/12/15).

Le projet de joint-venture entre la société GAUSSIN et PT TERMINAL TELUK LAMONG - PELINDO ayant été abandonné (voir note 1.2. Faits majeurs de l'exercice), il a été décidé d'annuler la licence comptabilisée au 31/12/15 en créance client et en produit constaté d'avance pour 10 M€ (établissement d'un avoir).

### 11.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés

319 K€ de créances clients ont une échéance à plus d'un an.

## Note 12. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt. Ils intègrent les frais bancaires ainsi que les honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission de l'emprunt.

### 12.1. Analyse des autres créances et comptes de régularisation

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Avances et acptes versés sur commandes	374	497
Créances sur personnel & org. Sociaux	3	45
Créances fiscales (1)	2 903	2 703
Autres créances d'exploitation (2)	5 750	2 050
Frais d'émission d'emprunt (3)	804	930
Charges constatées d'avance	338	213
<b>Autres créances et comptes de régularisation nets</b>	<b>10 172</b>	<b>6 438</b>

(1) Le poste « Créances fiscales » comprend principalement de la TVA déductible (1 852 K€) et des crédits d'impôt recherche (986 K€).

(2) Le poste « autres créances d'exploitation » comprend :

- la quote-part des créances du groupe envers Batterie Mobile (5 325 K€), cette société étant consolidée par intégration proportionnelle ;
- la quote-part du groupe sur la créance de Batterie Mobile envers Milestone Factory (89 K€).

(3) Les frais d'émission d'emprunt sont rattachés à un emprunt in fine d'un montant de 13 M€ sur 7 ans, octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK.

Les autres créances et comptes de régularisation ne font l'objet d'aucune dépréciation.

### 12.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de régularisation

Hormis les frais d'émission d'emprunt, tous les éléments de ce poste sont à moins d'un an.

## Note 13. IMPOTS DIFFERES

---

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés en fonction de la probabilité de récupération limitée à trois années.

A la clôture des comptes, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables.

Les bénéfices imposables futurs sont issus de documents prévisionnels fixant des scénarios d'activité et de résultats. Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour actualiser ses prévisions essentiellement au regard des perspectives de développement de l'activité « véhicules portuaires ATT ». Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les résultats ayant été déficitaires au cours des deux derniers exercices, le Groupe a décidé de ne pas maintenir ses impôts différés actifs et a ainsi comptabilisé une charge d'impôt de 4 083 K€ au 31/12/16.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 23 107 K€ au 31/12/2016 (18 705 K€ au 31/12/15) correspondant à un déficit de 82 525 K€ (56 114 K€ au 31/12/15). Ils sont calculés au taux de 28% (33,33% au 31/12/15) pour tenir compte du changement dans le taux d'impôt voté par la loi de finances pour 2017.

## Note 14. TRESORERIE

---

Les dépôts de garantie retenus par les établissements bancaires dans le cadre des cessions de créances commerciales (loi Dailly) sont comptabilisés à l'actif des comptes de trésorerie jusqu'au parfait paiement de la créance cédée et leur restitution par l'établissement bancaire. Ils sont par conséquent compris dans la somme de la trésorerie disponible et des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de titres acquis pour une durée court terme. Leur valeur d'inventaire est déterminée, s'agissant de titres cotés sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

La trésorerie est constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement desquelles il faut déduire les concours bancaires courants qui figurent au passif du bilan.



## 14.1. Analyse de la trésorerie du bilan

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs mobilières de placement	42	14
Disponibilités	1 898	1 545
<b>Disponibilités et valeurs mob. de placement brutes</b>	<b>1 940</b>	<b>1 559</b>
<b>Dépréciation sur valeurs mobilières de placement</b>		
Valeurs mobilières de placement	42	14
Disponibilités	1 898	1 545
<b>Disponibilités et valeurs mob. de placement nettes</b>	<b>1 940</b>	<b>1 559</b>

## 14.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs mobilières de placement	42	14
Disponibilités	1 898	1 545
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	(1)	(10)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 939</b>	<b>1 549</b>

## Note 15. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES

### 15.1. Ventilation de l'actionnariat au 31/12/16

ACTIONNAIRES IDENTIFIES	Nombre d'actions	% de capital
Christophe GAUSSIN (1) (2)	738 055	1,63%
Volker BERL (1)	1 405 700	3,11%
Martial PERNICENI	34 000	0,08%
Damien PERSONENI	1	0,00%
<b>Sous-total membres du Conseil d'administration</b>	<b>2 177 756</b>	<b>4,81%</b>
Actionnaires au porteur	42 404 325	93,70%
Autres actionnaires nominatifs	389 340	0,86%
Personnel - attributions actions gratuites	232 000	0,51%
Auto détention (contrat de liquidités)	52 193	0,12%
<b>TOTAUX</b>	<b>45 255 614</b>	<b>100,00%</b>

(1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.

(2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont partiellement nantis.

## 15.2. Evolution du capital social

Le capital social de la société GAUSSIN SA s'élève à 9 051 122,80 € au 31/12/16 divisé en 45 255 614 actions et 45 373 709 droits de vote.

	Nombre d'actions	Capital en K€
<b>Ouverture de l'exercice</b>	<b>21 938 593</b>	<b>21 939</b>
Réduction de capital du 1 <sup>er</sup> semestre		(17 551)
Augmentation de capital du 1 <sup>er</sup> semestre	7 500 000	1 500
Exercice de BSAR (note 15.2.3)	109	
Exercice de BSA (note 15.2.4)	9 854	2
Conversion d'obligations convertibles Tranches 1, 2 et 3 (note 15.2.1)	15 807 058	3 161
<b>Clôture de l'exercice</b>	<b>45 255 614</b>	<b>9 051</b>

### 15.2.1. Augmentation et réduction de capital

La société GAUSSIN a procédé, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016, à une réduction de capital (diminution du nominal des titres de 1 euro à 20 centimes d'euro) puis à une augmentation de capital de 7 500 K€, nette de frais de 692 K€ (création de 7 500 000 titres de 0,2 euro de nominal).

### 15.2.2. Emission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Le 27/11/13, GAUSSIN SA a procédé à l'émission de 4 035 097 BSAR au prix d'émission de 0,15 € (apport en capitaux propres de 605 264 €).

Lors de l'assemblée générale des porteurs de BSAR du 28/06/16, il a été décidé :

- de modifier le prix de souscription du BSAR pour le porter à 1,35 € (au lieu de 2,35 €),
- de modifier le prix de remboursement anticipé de tout ou partie des BSAR restant en circulation pour le porter à 1,62 € (au lieu de 2,35 €).

Les nouvelles caractéristiques principales de ces BSAR sont donc les suivantes :

- Nombre de BSAR exercés sur 2016 : 109
- Nombre de BSAR restant à exercer au 31/12/16 : 3 177 783 BSAR
- Prix de souscription du BSAR : 0,15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29/11/20
- Prix de souscription de l'action : 1,35 €
- Modalités d'exercice : l'augmentation de capital résultant de l'exercice des BSAR encore en circulation sera ajustée en fonction de la nouvelle valeur nominale de l'action de 20 centimes d'euro par action.

### 15.2.3. Emission de Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Le 15/06/16, GAUSSIN SA a procédé à l'émission de 29 438 593 BSA attribués gratuitement. L'attribution gratuite des bons a été effective à compter du 29/06/16.

Les caractéristiques principales de ces BSA sont les suivantes :

- Prix de souscription du BSA : 0 €
- Date d'expiration des BSA : 31/12/18 inclus
- Parité d'exercice des BSA : 8 BSA donnent le droit de souscrire à 1 action à 0,20 € de la société GAUSSIN SA

Un total de 29 438 593 BSA avaient été attribués. Au 31/12/16, on compte 29 359 761 BSA en circulation qui donnent droit à 3 669 970 actions en cas d'exercice des bons au prix de 1,35 € par action.

#### 15.2.4. Emission d'obligations convertibles (OCABSA) pour 10M€ au taux de 1% annuel

Afin de conforter les finances du Groupe et de financer le carnet de commandes, la société GAUSSIN a signé, le 13/07/16, avec Atlas Alpha Yield Fund et Atlas Capital Markets un contrat pour deux émissions réservées, à parts égales, d'un montant total de 10 000 000 € pour 10 000 obligations convertibles en actions auxquelles sont attachés 5 000 000 bons de souscription d'actions immédiatement détachables.

Le calendrier d'émission des OCABSA est le suivant :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Souscripteur :	ACM	ACM	AAYF	AAYF
Date de versement	03/08/2016	27/09/2016	17/11/2016	12/01/2017
Montant (€) :	3.000.000	2.000.000	3.000.000	2.000.000
Nombre d'obligations (OC) :	3.000	2.000	3.000	2.000
Nominal de l'obligation (€) :	1.000	1.000	1.000	1.000
Nombre de BSA-2016NC attachés	1.500.000	1.000.000	1.500.000	1.000.000

Les OC sont convertibles, totalement ou partiellement, à tout moment et les actions nouvelles de la société sont libérées par voie de compensation de la créance obligataire.

Le prix de conversion des OC est égal à 92% du prix moyen pondéré des actions de la société (VWAP tel que publié par Bloomberg) le moins élevé constaté sur la période de 20 jours de bourse ayant précédé la réception, par la société, d'un bulletin de conversion des OC signé par l'investisseur.

Les OC portent intérêt à 1% capitalisés et payables à l'échéance.

Caractéristiques principales des BSA-2016NC :

- Nombre de BSA-2016 NC restant à exercer au 31/12/2016 : 4 000 000
- Date d'expiration des BSA-2016 NC : 5 ans à compter de la date anniversaire de leur souscription
- Parité d'exercice des BSA-2016NC : 1 BSA-2016NC donnera le droit de souscrire à 1 action de la société GAUSSIN SA de 0,20 euro.
- Prix de souscription de l'action : 1,35 € par action

Au 31/12/16, l'intégralité des obligations des tranches 1 et 2 et 2 050 obligations de la tranche 3 ont été converties. La conversion de ces 7 050 obligations convertibles en 15 807 058 actions GAUSSIN a généré une augmentation de capital de 3,1 M€.

### 15.3. Intérêts minoritaires

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Réserves attribuées aux minoritaires	431	489
Résultat des minoritaires	(168)	(55)
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>263</b>	<b>434</b>

## Note 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation existe à la clôture de l'exercice avec une sortie probable de ressources.

### *Provisions pour garanties données aux clients*

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

### *Provisions pour perte sur contrat*

Une provision pour perte sur contrat est constituée à hauteur de la perte estimée sur un contrat déficitaire en-cours.

### *Provisions pour indemnités de départ en retraite*

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ à 65 ans pour les non-cadres et 67 ans pour les cadres
- Taux de rotation : 2 %
- Taux de charges patronales : 40 % pour les non cadres, 45% pour les cadres
- Taux d'actualisation : 3.10 % (inflation comprise)
- Augmentation annuelle des salaires de 1.5%

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

Données en K€	31/12/15	Dotations	Reprises	31/12/16
Provisions pour litiges (1)	441	1 040	(103)	1 378
Provisions pour garanties clients	20	50		70
Provision pour pertes à terminaison (2)		1 356		1 356
Provisions pour pensions et retraites	91	25		116
Provisions pour risques fiscaux	1 309	16	(380)	945
<b>Sous-total provisions pour risques et charges</b>	<b>1 861</b>	<b>2 487</b>	<b>(483)</b>	<b>3 865</b>
Ecarts d'acquisition passif				
Impôts différés passif	( )			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 861</b>	<b>2 487</b>	<b>(483)</b>	<b>3 865</b>

(1) Les provisions pour litiges comprennent :

- Des provisions pour litiges prud'homaux à hauteur de 207 K€
- Des provisions pour litiges clients à hauteur de 759 K€ (dont 477 K€ exposés en note 3.3).

(2) Le Groupe a constitué une provision pour pertes à terminaison de 1 356 K€ afin de couvrir les pertes potentielles liées à l'obtention d'un nouveau marché et d'une nouvelle technologie.

## Note 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

### 17.1. Analyse des emprunts et dettes financières

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Emprunt obligataire (1)	950	
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	14 842	15 427
Avance remboursable BPI (3)	315	
Intérêts courus sur emprunts	700	693
Dépôts et cautionnements reçus	2	2
Concours bancaires	1	10
Comptes courants divers (4)	694	()
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>17 506</b>	<b>16 133</b>

- (1) L'emprunt obligataire correspond aux 950 OCABSA de la tranche 3 non converties (voir note 15.2.5).
- (2) Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit intègrent :
- Les emprunts contractés par les SCI qui ont pour vocation de financer les actifs immobiliers du groupe. Ils sont résumés comme suit :
    - Valeur d'origine cumulée : 2 973 K€.
    - Durées : de 121 à 144 mois
    - Taux fixes : de 4,70 % à 5,50 %
    - Garanties hypothécaires
  - Un emprunt de 13 M€ contracté par la société GAUSSIN le 30/04/14. Cet emprunt a été octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK et doit être remboursé dans sept ans. Le financement porte intérêts dus annuellement le 30 avril à 8% jusqu'en 2020 et à 9% par suite. Il peut être remboursé de façon anticipée sans pénalité dès le 30/04/18.
  - Une aide à l'innovation remboursable de 921 K€ accordées par la BPI.
- (3) L'avance remboursable de 315 K€ perçue de la BPI dans le cadre du projet « VASCO » vise à développer des véhicules autonomes sans infrastructure au sol.
- (4) Il s'agit à hauteur de 690 K€ de la partie non éliminée du compte-courant envers BATTERIE MOBILE, cette société étant intégrée proportionnellement à 49%.

## 17.2. Echancier des dettes financières

Données en K€		Montant	moins d'un an	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des ets de crédit	à plus d'un an à l'origine	14 830	372	13 999	459
	à un an maximum à l'origine	1	1		
Dettes financières de crédit-bail		12	12		
Emprunts obligataires		950	950		
Avance remboursable BPI		315	315		
Intérêts courus sur emprunts		700	700		
Dépôts et cautionnements reçus		2	2		
Comptes courants divers		694	694		
		<b>31/12/2016</b>	<b>17 506</b>	<b>3 047</b>	<b>13 999</b>
		<b>31/12/2015</b>	<b>16 133</b>	<b>1 288</b>	<b>13 633</b>

## Note 18. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE REGULARISATION

### 18.1. Analyse des dettes d'exploitation

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>3 993</b>	<b>5 301</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	5 914	6 324
Dettes sociales	1 162	1 034
Dettes fiscales	1 171	1 611
Dettes s/ acquisition d'actifs	2 947	284
Autres dettes	117	146
Produits constatés d'avance (2)	891	10 712
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>12 203</b>	<b>20 111</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>16 196</b>	<b>25 413</b>

(1) Les avances et acomptes reçus sur les commandes en cours concernent des commandes MTO en cours de fabrication et le client Monte Malo pour la livraison des 19 POWER PACKS et des 5 chargeurs.

(2) Le projet de joint-venture entre la société GAUSSIN et PT TERMINAL TELUK LAMONG - PELINDO ayant été abandonné (voir note 1.2. Faits majeurs de l'exercice), il a été décidé d'annuler la licence comptabilisée au 31/12/15 en créance client et en produit constaté d'avance pour 10 M€ (établissement d'un avoir).

### 18.2. Echancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

## Note 19. CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se compose de :

- produits issus de la vente de matériels. La vente d'équipements et d'engins industriels est constatée lors du transfert de propriété ;
- produits issus de prestations de services après-vente en accompagnement des ventes de matériels (formation, maintenance et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- ventes d'études constatées lorsque les études sont remises ;
- produits des ventes de licences de fabrication constatés lorsque la livraison de la licence est intervenue ;
- produits issus de prestations de services en accompagnement des ventes de licences (formation et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- produits issus de location de matériels, constatés lorsque les services sont rendus.

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises	366	579
Production vendue de biens	1 566	1 592
Prestations de services	42	181
Produits des activités annexes	16	
Rabais, remises et ristournes accordés	(1)	(8)
<b>Chiffre d'affaires France</b>	<b>1 989</b>	<b>2 344</b>
Ventes de marchandises	8	15
Production vendue de biens	4 095	3 192
Prestations de services	40	765
Produits des activités annexes	(95)	188
<b>Chiffre d'affaires Export</b>	<b>4 048</b>	<b>4 160</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 037</b>	<b>6 504</b>

## Note 20. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le Groupe comptabilise les crédits d'impôt recherche en autres produits d'exploitation, sur la même durée que les frais de recherche et développement capitalisés et que l'amortissement des prototypes auxquels les crédits d'impôt sont rattachés.

La ventilation des autres produits d'exploitation est la suivante :

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Production stockée	1 162	294
Production immobilisée	1 949	2 428
Subventions d'exploitation	503	365
Reprises de provisions	241	376
Transferts de charges d'exploitation	216	187
Autres produits d'exploitation	199	1 281
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>4 271</b>	<b>4 930</b>

## Note 21. ACHATS CONSOMMÉS, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Achat de marchandises	(196)	(170)
Achats de matières premières, pièces, sous-ensembles finis	(3 105)	(7 561)
Variation des stocks et travaux en cours	(96)	2 076
Variation des stocks de marchandises		
<b>Sous total achats consommés</b>	<b>(3 397)</b>	<b>(5 655)</b>
Achats d'études et prestations de services	(2 657)	(2 429)
Achats non stockés de matières et fournitures	(181)	(277)
<b>Sous total autres achats</b>	<b>(2 838)</b>	<b>(2 706)</b>
Sous-traitance	(30)	(134)
Locations	(1 444)	(900)
Entretien	(113)	(133)
Primes d'assurances	(204)	(114)
Personnel détaché et interimaire	(133)	(584)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 132)	(3 442)
Publicité, publications, relations publiques	(519)	(607)
Transport	(195)	(340)
Déplacements, missions et réceptions	(803)	(928)
Frais postaux et frais de télécommunications	(121)	(149)
Frais bancaires	(189)	(172)
Autres services extérieurs et autres charges externes	(44)	(248)
<b>Sous total charges externes</b>	<b>(5 927)</b>	<b>(7 751)</b>
<b>Achats consommés, autres achats et charges externes</b>	<b>(12 162)</b>	<b>(16 112)</b>



Le détail de la marge opérationnelle est le suivant :

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
<i>Les achats consommés correspondent à la somme arithmétique des postes suivants :</i>		
Achat de marchandises	(196)	(170)
Achats de matières premières, pièces, sous-ensembles	(3 105)	(7 561)
Variation des stocks et travaux encours	(96)	2 076
<b>Somme des achats consommés</b>	<b>(3 397)</b>	<b>(5 655)</b>
<i>Les achats consommés sont à rapporter à l'activité produite, à savoir :</i>		
Chiffre d'affaires réalisé	6 037	6 504
Production immobilisée	1 949	2 428
Production stockée	1 162	294
<b>Somme de l'activité produite</b>	<b>9 149</b>	<b>9 226</b>
<b>L'écart entre l'activité produite et les achats consommés constitue la marge opérationnelle</b>	<b>5 752</b>	<b>3 571</b>
	<b>63%</b>	<b>39%</b>

## Note 22. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

### 22.1. Effectifs

Les effectifs moyens sont de 65 personnes pour l'exercice 2016 (60 personnes pour l'exercice 2015).

### 22.2. Charges de personnel

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations du personnel	(4 285)	(3 513)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(1 752)	(1 409)
Crédit d'impôt compétitivité emploi	50	59
<b>Charges de personnel</b>	<b>(5 986)</b>	<b>(4 863)</b>

L'augmentation des charges de personnel s'explique essentiellement par le recrutement de nouvelles compétences, qui s'inscrivent dans la mise en place d'une nouvelle chaîne de production de POWER PACKSS FULL ELEC. En parallèle, de nombreux départs de personnel ont eu lieu en 2016.

## Note 23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(373)	(84)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 718)	(672)
Dot./Amt. charges à répartir	(174)	(174)
Dot. aux provisions d'exploitation (1)	(1 686)	(103)
Dot/Prov. engagements de retraite	(25)	( )
Dotations pour dépr. des stocks	(443)	(285)
Dotations pour dépr. des créances	(195)	
<b>Dotations aux amorts, dépréciations et provisions</b>	<b>(4 615)</b>	<b>(1 318)</b>

(1) Dont 1 356 K€ de dotation à la provision pour pertes à terminaison.

## Note 24. RESULTAT FINANCIER

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont enregistrés en résultat financier (gains ou pertes de change) au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des créances rattachées à des participations	76	24
Produits sur créances et VMP	20	13
Gains de change	1 214	950
Autres produits financiers		3
<b>Produits financiers</b>	<b>1 310</b>	<b>991</b>
Charges d'intérêts	(1 121)	(1 129)
Pertes de change	(1 269)	(485)
Autres charges financières	( )	(2)
<b>Charges financières</b>	<b>(2 390)</b>	<b>(1 617)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 080)</b>	<b>(626)</b>

## Note 25. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Produits de cession d'immobilisations	178	80
Autres produits exceptionnels		2 071
Reprises de provisions à caractère exceptionnel (1)	380	100
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>558</b>	<b>2 251</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion (2)	(402)	(103)
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	(342)	81
Dotations aux amts et prov. à caractère exceptionnel (3)	(775)	(465)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(1 520)</b>	<b>(487)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(962)</b>	<b>1 764</b>

- (1) La reprise de provision à caractère exceptionnel de l'exercice concerne le contrôle fiscal 2012 de la société EVENT.
- (2) Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion comprennent 367 K€ de régularisation de crédit d'impôt recherche.
- (3) Ce poste comprend la dotation à la provision pour risque client de 477 K€ comptabilisée par la société Gaussin SA (voir note 3.3).

## Note 26. IMPOT SUR LES RESULTATS

### 26.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés	(4 083)	()
Impôt sur les bénéfices		
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(4 083)</b>	<b>()</b>

## 26.2. Preuve d'impôt

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net des sociétés intégrées (avant amortissement des écarts d'acquisition)	(19 342)	(10 073)
Impôt sur les résultats	(4 083)	()
<b>Résultat net des sociétés intégrées avant impôt (et amortissement des écarts d'acquisition)</b>	<b>(15 259)</b>	<b>(10 073)</b>
<b>Impôt théorique au taux en vigueur (33.33%)</b>	<b>5 086</b>	<b>3 358</b>
Impôts liés aux différences permanentes	352	722
Incidence des pertes non activées	(8 900)	(4 245)
Crédits d'impôt	170	143
Taxation des sociétés étrangères à des taux différents	(7)	22
Impact du changement de taux / sociétés françaises (1)	(785)	
<b>IMPOT ET TAUX REEL DE L'IMPOT (+)Produit, (-)Charge</b>	<b>(4 083)</b>	

(1) Impact du changement de taux en France prévu pour 2019 et passant à 28%

## Note 27. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net revenant à l'entreprise consolidante sur l'exercice, soit -18 905 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action s'établit ainsi à -0,62 €.

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Cependant, le résultat de base par action étant négatif, le résultat dilué par action est réputé égal au résultat de base par action, tous les instruments étant considérés comme anti-dilutifs.

## Note 28. INFORMATION SECTORIELLE

La société intervient sur deux secteurs différents et dénommés « MTO » et « PORTUAIRE ».

L'activité MTO (Make to Order) correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

L'activité PORTUAIRE correspond à la conception et à la fabrication en semi-série de matériel utilisé par les exploitants portuaires pour le transport horizontal et le stockage des containers.

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation en K€	Variation en %
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>6 037</b>	<b>6 504</b>	<b>(467)</b>	<b>-7%</b>
Dont équipements à la demande MTO	2 367	998	1 369	137%
Dont équipements PORTUAIRES (ATT)	3 670	5 506	(1 836)	-33%

## Note 29. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

---

Cette information n'est pas fournie car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

## Note 30. ENTREPRISES LIEES

---

Au cours de l'exercice 2016, aucune livraison ou prestation n'a été conclue avec la société METALLIANCE.

### Relations avec Milestone Factory (société détenant 51% de Batterie Mobile) :

Les prestations facturées par Milestone Factory impactent les comptes consolidés 2016 à hauteur de 514 K€ (641 K€ pris en charge par Batterie Mobile et 200 K€ pris en charge par Gaussin).

Le solde de l'avance de trésorerie consentie par BATTERIE MOBILE à la société MILESTONE est de 182 K€ au 31/12/16 (comptabilisée dans les « autres créances d'exploitation » à hauteur de 49%, soit 89K€, BATTERIE MOBILE étant intégrée proportionnellement), compte-tenu des prestations 2017 facturées d'avance à hauteur de 471 K€.

## Note 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

---

### 31.1. Engagement donnés

Prêt de 1 035 K€ et Prêt de 205 K€ garantis par :

- Inscription de privilège de prêteur de deniers : 1.067 K€
  - Inscription d'hypothèque conventionnelle : 174 K€
  - Délégation de loyer : 927 K€
  - Hypothèque : 246 K€
- Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : BNP Paribas  
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : BNP Paribas  
Date d'effet de péremption : 23 décembre 2021

Prêt de 650 K€ garanti par inscription de privilège de prêteur de deniers : 747 K€

Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : Crédit Lyonnais  
Date d'effet de péremption : 4 mars 2019

Prêt de 1 083 K€ garanti par :

- Inscription de privilège de prêteur de deniers : 807 K€
  - Inscription d'hypothèque conventionnelle : 276 K€
  - Délégation de loyer : 1.083 K€
- Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : CIC Est  
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : CIC Est  
Date d'effet de péremption : 10 novembre 2018

Prêt de 13 000 K€ garanti par :

- Nantissement des brevets détenus par EVENT au profit d'AGATE ASSETS S.A.
  - Nantissement du compte de titres financiers d'EVENT ainsi que du compte espèce d'EVENT affecté au versement des dividendes et aux intérêts afférents aux titres financiers au profit d'AGATE ASSETS SA.
- Date d'effet de péremption : Au remboursement intégral du principal et des intérêts au plus tard en avril 2021.

Nantissement de 3 234 000 actions LEADERLEASE détenues par GAUSSIN SA au profit de la société MONTE MALO EQUIPEMENTS GAUSSIN SA est solidaire de BATTERIE MOBILE pour le remboursement de l'aide à l'innovation accordée par la BPI pour financer le projet TECSUP développé avec le CEA. L'aide reçue par BATTERIE MOBILE au 31/12/16 s'élève à 1 880 K€ remboursable sur 8 ans (dont 959 K€ non consolidée).

La société BATTERIE MOBILE a bénéficié de la part du CEA d'un abandon de créance avec retour à meilleure fortune de 4 196 K€ (soit 2 056 K€ en consolidé). Le groupe procède au remboursement du montant de l'abandon consenti à concurrence de 15% du montant de l'EBIT positif pour chaque exercice clos entre le 31/12/15 jusqu'au 31/12/22.

Le 29/06/15, la société LEADERLEASE a conclu un contrat de location longue durée d'accessoires de matériel portuaire avec la société MONTE MALO pour la location de 20 POWER PACKS FULL ELEC et de 5 CHARGEURS. Ce contrat a pris effet le 01/08/15 pour une durée de 7 ans. Le montant des loyers restants à courir s'élève à 5159 K€ ;

### 31.2. Engagements reçus

- Garanties affectées de la BNP : 401 KUSD
- Nantissement DAT à la BNP : 46 KUSD
- Caution bancaire de la BNP : 1 484 K€
- Autorisation de découvert au CIC : 50 KE

## Note 32. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat en 2016 s'élèvent à 213 K€ (328 K€ en 2015).

## Note 33. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

La 4<sup>ème</sup> et dernière tranche de 2 M€ de l'emprunt obligataire d'un montant de 10 M€ souscrit par Atlas Capital Markets (« ACM ») et Atlas Alpha Yield Fund a été totalement convertie. Les 10 000 obligations souscrites en quatre tranches ont été converties en un total de 26 079 232 actions.

Dans le cadre du projet VASCO, qui vise à développer un véhicule autonome sans infrastructure au sol, GAUSSIN SA a encaissé en mars 2017, le deuxième versement de l'aide accordée par le Commissariat Général à l'investissement, d'un montant de 2,3 M€, dont 2,2 M€ en avance remboursable et 0,1 M€ à titre de subvention.

En février 2017, GAUSSIN a expédié à EDF l'Automotive Container Mover (ACM) en U 25 tonnes destiné au transport de containers à la centrale nucléaire de Cattenom.

GAUSSIN SA a achevé la production sur son site de Héricourt (Haute-Saône) des 15 premiers POWER PACKS FULL ELEC suite à la mise en route de la ligne de fabrication à l'automne 2016.

Les 4 premiers POWER PACKS FULL ELEC fabriqués à Héricourt ont été livrés à P.S.A. International, l'opérateur du port de Sines au Portugal. Ils sont entrés en phase de test le 01/03/17.

Les 6 POWER PACKS FULL ELEC suivants sont destinés à l'équipement des 5 premiers ATT commandés par CES CONTAINER HANDLING en Allemagne. Ils sont actuellement en rodage sur le site de Héricourt avant la livraison des 5 ATT et 6 POWER PACKS au cours du mois d'avril 2017. Les 5 ATT sont les premiers des 75 ATT commandés par CES et dont la livraison s'étale jusqu'en 2021. Les POWER PACKS sont loués pour 5 ans par Leaderlease, filiale du Groupe GAUSSIN.

Enfin, 5 POWER PACKS FULL ELEC sont destinés au projet « VASCO » (« Véhicule Automatisé Supervisé pour COnteneurs »).

Concernant le risque fiscal sur les sociétés EVENT et GAUSSIN (voir note 3.2.1), le tribunal administratif de Besançon a décidé, le 21/03/17, de décharger la société GAUSSIN des cotisations supplémentaires d'impôt sur les sociétés auxquelles elle a été assujettie au titre des années 2009 et 2010 et il est fait droit à sa demande de restitution de la somme de 93 K€, au titre du crédit d'impôt recherche de l'année 2011. De plus, l'Etat versera une somme de 2 K€ à la société GAUSSIN en application de l'article L.761-1 du code de justice administrative.